

ADHÉSION COUPLE demi-année 2023

Nom : Prénom :

Nom conjoint : Prénom conjoint :

Adresse :

Code Postal : Ville :

  

* Mention Obligatoire

* * J'accepte de recevoir les bulletins d'information exclusivement par Internet à l'adresse ci-dessus

N'adhérent ANAMAAF :

☐ Travaillant en MAM

Nom du MAM :

Adresse du MAM :

Statutairement et juridiquement l'association est dans l'obligation de pouvoir justifier en cas de contrôle de la part des instances administratives, qu'elle s'est assurée auprès de ses adhérents qu'ils satisfont aux deux obligations légales minimum liées à l'exercice de leur profession : **ÊTRE AGRÉÉ ET ASSURÉ**

Afin de pouvoir enregistrer la catégorie professionnelle exercée de ses membres, **merci de cocher la ou les case(s) concernée(s)** (voir ci-dessous)

- ☐ A.M employeur particulier
 ☐ AF employeur droit privé
 ☐ Ac F employeur droit privé
- ☐ A.M crèche familiale droit privé
 ☐ AF employeur droit public
 ☐ Ac F employeur droit public
- ☐ A M crèche familiale droit public
 ☐ Ac F employeur particulier
- A.M = Assistant Maternel A.F = Assistant Familial Ac F = Accueillant Familial

L'exploitation et l'utilisation de ces données sont de la seule responsabilité de la Présidence de l'A.N.A.M.A.A.F.

Nota : Le présent bulletin d'adhésion, accompagné du règlement correspondant et de la **copie de votre agrément ou de son dernier renouvellement** est à adressé à :

ANAMAAF Adhésion - 7 Chemin des Meuniers 52000 CHAUMONT

et par courriel à : adhesion@anamaaf.org

Conformément à la loi « informatique & liberté » du 06/01/1978, les informations recueillies sur ce formulaire peuvent donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès auprès d'ANAMAAF.

COTISATION COUPLE du 01/07/ 2023 au 31/12/2023

Libellé	Description	Tarif	Total
Adhésion Individuelle Assurance Socle de Base	Adhésion en qualité de personne physique	128,00 €	
	Assurance Responsabilité Civile Professionnelle Protection Juridique Dommage Aux Biens		
	1 lot de 2 contrats de travail pour les assistants maternels		
Libellé	Description	Tarif	Total
Adhésion Individuelle Assurance Socle de Base + RC Automission	Adhésion en qualité de personne physique	145,00	
	Assurance Responsabilité Civile Professionnelle Protection Juridique Dommage Aux Biens		
	1 lot de 2 contrats de travail pour les assistants maternels		
	Responsabilité civile Auto mission		
Total			0,00 €

GUIDE				
Option	Nouvelle édition 2022-2023	Tarif	Qté	Total
Avec l'adhésion je commande le guide "Assmat" à un tarif préférentiel de 25,00 € frais de port inclus	☐ * Assistant Maternel	25,00 €		0,00 €
	☐ * Assistant Familial			
* Merci de cocher la case concernée				Total option GUIDE
				0,00 €
Montant TOTAL				0,00 €

Mode de PAIEMENT

☐ Banque Chèque n° émis à l'ordre d'A.N.A.M.A.A.F

☐ Virement bancaire **à effectuer impérativement pour le 5 décembre, avec date d'effet différée au plus tard au 1^{er} janvier**, sur le compte ci-dessous.

RIB - Identifiant National de Compte				Domiciliation	
ÉTABLISSEMENT	GUICHET	N° COMPTE	CLÉ RIB	LA BANQUE POSTALE CENTRE DE PARIS 75900 PARIS CEDEX 15	
20041	00001	6803376 E 020	23		
IBAN					BIC
FR55	2004	1000	0168	0337 6E02 023	PSSTFRPPPAR

Merci d'envoyer le justificatif de virement par courriel à **adhesion@anamaaf.org**

A : le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

En adhérant à l'ANAMAAF, vous bénéficiez :

D'une écoute et de renseignements

D'un accès privilégié à l'espace "adhérent" du site

D'informations :

- ♦ professionnelles (articles – bibliographies – etc...)
- ♦ sur la législation

D'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, Juridique,
Dommages aux biens, RC auto mission et d'une mutuelle santé,
négociées à un tarif de groupe

De tarifs préférentiels "adhérent" pour les assistants maternels :

- ♦ Un contrat de travail élaboré avec un cabinet d'avocats garantissant des relations apaisées.

IMPORTANT : En adhérant à l'ANAMAAF, vous acceptez sa philosophie et déclarez y adhérer, comme étant ouverte à toutes les associations d'Assistants/Accueillants Familiaux et d'Assistants Maternels, qu'elles soient rattachées à une fédération associative, un syndicat ou indépendantes.

Vous vous engagez à transmettre les renseignements nécessaires lors du règlement de la cotisation annuelle, de préférence via le fichier informatique spécifique fourni ou, à défaut, par courrier.

La diffusion de ces renseignements se fera sous votre seule responsabilité. L'exploitation et l'utilisation de ces renseignements sont de la seule responsabilité de la Présidence de l'A.N.A.M.A.A.F.

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et en obtenir communication, veuillez vous adresser à ANAMAAF »

Un numéro est attribué à chaque membre qui pourra ainsi accéder à l'espace adhérent du site dès sa création.

A _____ le _____

Lu et approuvé, Signature

De l'oxygène pour les associations & les professionnels



ANAMAAF
/// Accueillons-ensemble

COTISATION demi ANNÉE 2023

du 1er juillet au 31 décembre 2023

ADHÉSION INDIVIDUELLE COUPLE

ANAMAAF

